

Justificatifs à fournir pour une première demande de titre de séjour «Passport Talent famille»

Documents à télécharger sur le site ANEF

- Visa de long séjour valant titre de séjour (portant la mention « L.313-21» C.SEJ.A SOLLIC.) ou visa de long séjour (portant la mention « L.313-21 »).
- Passeport en cours de validité (avec photocopies de toutes les pages écrites et tamponnées)
- Justificatifs d'état civil : Acte de naissance (+ apostille/légalisation si nécessaire), de mariage, de naissance des enfants (avec filiation) et attestation sur l'honneur de ne pas pratiquer la polygamie (pour les ressortissants de pays où cela est autorisé).
- photos d'identité récentes - Numéro e-photo.
- Un justificatif de domicile de moins de six mois:

Dans le cas où le scientifique est locataire, il doit joindre une facture (eau, gaz, électricité, téléphone...) ou une attestation d'assurance habitation. En revanche s'il est à l'hôtel, en résidence ou au Faculty Club, il doit demander une attestation de domicile et une facture du dernier mois de loyer. Enfin, s'il est hébergé chez un particulier, l'hébergeur doit remplir et signer une attestation d'hébergement manuscrite avec un justificatif de domicile à son nom datant de moins de 6 mois ainsi qu'une copie d'une de ses pièces d'identité.

- Carte de séjour/Visa du conjoint chercheur portant la mention « passeport talent » & sa convention d'accueil.

Merci de télécharger les documents originaux et une traduction française faite par un traducteur assermenté auprès de la Cours d'Appel d'Aix en Provence.

Pour les européens : demander un Acte de Naissance multilingue pour éviter la traduction française auprès de la Cours d'Appel d'Aix en Provence.

Il est également important de vérifier si l'acte(s) de naissance et de mariage nécessitent une apostille et/ou légalisation.

- Les timbres fiscaux du montant de la taxe (225€) à acheter en ligne [ici](#)

(à remettre à la Préfecture uniquement lors de la délivrance du titre de séjour, donc à acheter pour le rendez-vous de délivrance de la carte avec la Préfecture. Ne pas acheter les timbres avant.)

Le scientifique doit être obligatoirement présent lors des rendez-vous administratifs relatifs à la demande de titre de séjour de son conjoint. Il doit systématiquement se présenter avec l'original et la copie de son passeport, visa/titre de séjour et convention d'accueil ou lettre d'invitation.

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR PASSEPORT TALENT MEMBRE DE FAMILLE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bcp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

INFORMATIONS PERSONNELLES

Visa de long séjour ou titre de séjour en cours de validité

Passeport

Pour le passeport joindre les pages relatives à l'état civil et aux dates de validité.

Photographie d'identité récente - Numéro EPhoto

Si vous disposez d'une photo et d'une signature numériques, veuillez renseigner le numéro ephoto figurant sur votre planche de photos d'identité. Si vous ne disposez pas encore de ephoto, vous pouvez localiser un service photo et signature numériques en suivant ce lien : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee>

DOMICILE

Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :

Veillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :

- Une facture d'électricité, gaz, eau, internet, fixe ou mobile ;
- ou une copie du bail de location ;
- ou une copie d'une quittance de loyer ou de taxe d'habitation.

Si hébergement à l'hôtel :

Veillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :

- Une attestation de l'hôtelier ;
- Une copie de la facture du dernier mois.

Si hébergement chez un particulier :

Veillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :

- Une attestation de l'hébergeant datée et signée,
- Une copie de sa Carte Nationale d'Identité ou de sa carte de séjour,
- Un justificatif de domicile de l'hébergeant si l'adresse inscrite sur sa carte d'identité n'est plus à jour.

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR PASSEPORT TALENT MEMBRE DE FAMILLE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, bcp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

MOTIF DE SÉJOUR

Si vous êtes conjoint d'un passeport talent :

Acte de mariage

Si vous êtes enfant d'un passeport talent, jeune majeur (dans l'année de mes 18 ans) et entré majeur en France :

Copie intégrale de l'acte de naissance